



*Liberté • Egalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE DE LILLE  
PARQUET

ACADEMIE DE LILLE  
DIRECTION DES SERVICES  
DEPARTEMENTAUX DE  
L'EDUCATION NATIONALE NORD

Lille, le 29 août 2016

## Communiqué de presse

### SECURITE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : RENFORCEMENT DES MESURES A LA RENTREE DANS LE NORD

Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, et Thierry Pocquet du Haut-Jussé, procureur de la République de Lille, ont présidé, ce lundi 29 août 2016, en présence de Luc Johann, recteur de l'académie de Lille, chancelier des universités, et de Guy Charlot, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord, un état-major départemental de sécurité sur la protection de l'espace scolaire.

Organisée à la demande du ministre de l'Intérieur, cette réunion a associé des représentants des forces de sécurité intérieure, du service départemental d'incendie et de secours, des représentants départementaux de l'enseignement privé et de l'enseignement agricole, ainsi que des représentants des collectivités territoriales, Région, Département et maires du Nord, propriétaires des infrastructures.

Dans un contexte de menace terroriste complexe et diffuse, cette réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre locale des mesures annoncées par le Gouvernement, dans la perspective de la rentrée, venues compléter le dispositif mis en place depuis novembre 2015 pour protéger les écoles, les collèges et les lycées.

Le préfet a rappelé que le Gouvernement a renforcé le niveau de vigilance habituel. La coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Education nationale et de l'Agriculture a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente permettant de garantir un haut niveau de sécurité, autour de trois axes : anticiper, sécuriser et savoir réagir. La menace impose le développement d'une nouvelle culture de la sécurité, y compris à l'école : ces nouveaux gestes, ces contrôles, cette vigilance de chaque instant, qui peuvent parfois paraître contraignants, sont cependant devenus absolument nécessaires.

Anticiper par une coordination sur le terrain entre l'ensemble des acteurs locaux : une cellule de crise académique a été mise en place, de même que des outils appropriés, tels que le répertoire actualisé des directeurs et des chefs d'établissement, permettant d'assurer une transmission optimale des informations. Le recteur de l'académie de Lille et l'inspecteur d'académie ont précisé et détaillé la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) de chaque établissement scolaire du département, en lien avec les référents sûreté et sécurité de la gendarmerie et de la police nationale. Ces plans permettent en cas de crise la mise en place immédiate de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. A ce jour, la majorité des établissements scolaires ont actualisé leur plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs et/ou leur diagnostic de sécurité. Les dernières actualisations seront assurées dans les prochains jours. Dans ce cadre, le préfet a souligné l'importance de la coopération avec la police ou la gendarmerie ainsi que le service départemental d'incendie et de secours pour accompagner les établissements dans la mise en œuvre ou la révision de ces plans.

Préfecture du Nord  
Service communication  
03 20 30 52 50  
pref-communication@nord.gouv.fr

Tribunal de grande instance de Lille  
Parquet du procureur de la République  
03 20 78 35 37  
pr.tgi-lille@justice.fr

Académie de Lille  
Service communication  
03 20 15 60 77  
ce.communication@ac-lille.fr

Sécuriser l'espace scolaire : le préfet a annoncé une présence accrue des forces de police et de gendarmerie à l'occasion de la rentrée scolaire, avec l'appui notamment des réservistes, aux abords de certains établissements scolaires du département. Au-delà de la rentrée, tout au long de l'année scolaire, des patrouilles mobiles sécuriseront les itinéraires de ramassage et de transports scolaires, ainsi que les abords immédiats des établissements aux moments clés de la journée où les élèves et les parents sont regroupés. Une évolution des comportements et des mesures de vigilance est, en outre, recommandée (stationnement, contrôle des accès, contrôle visuel des sacs, signalement des comportements ou objets suspects...). Le Gouvernement a, par ailleurs, mobilisé 50 millions d'euros au niveau national pour accompagner les collectivités territoriales dans leurs travaux d'urgence de sécurisation. L'identification des travaux prioritaires se fera avec l'appui des "référénts sûreté" du ministère de l'Intérieur et des correspondants "gendarmerie-police / sécurité école".

Savoir réagir, par l'information et la formation : le recteur a souligné l'importance de la sensibilisation et de la formation à la gestion des risques et à la sécurité des personnels de l'Education nationale. L'organisation d'exercices adaptés à l'âge des élèves et de formations aux premiers secours permettront de mieux préparer les jeunes aux situations d'urgence. Trois exercices de sécurité seront organisés durant l'année scolaire, dont un exercice attentat-intrusion avant les vacances de la Toussaint. Afin d'améliorer encore la coopération entre les différents services, des exercices de gestion de crise au plan départemental, lié à l'espace scolaire seront prochainement programmés.

La mise en place de ces mesures nécessite la compréhension et la coopération de l'ensemble de la communauté éducative, au premier rang desquels se trouvent les enseignants et les parents d'élèves.



*Liberté • Egalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE DE LILLE  
PARQUET

ACADEMIE DE LILLE  
DIRECTION DES SERVICES  
DEPARTEMENTAUX DE  
L'EDUCATION NATIONALE NORD

Lille, le 29 août 2016

## Communiqué de presse

### SECURITE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : RENFORCEMENT DES MESURES A LA RENTREE DANS LE NORD

Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, et Thierry Pocquet du Haut-Jussé, procureur de la République de Lille, ont présidé, ce lundi 29 août 2016, en présence de Luc Johann, recteur de l'académie de Lille, chancelier des universités, et de Guy Charlot, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord, un état-major départemental de sécurité sur la protection de l'espace scolaire.

Organisée à la demande du ministre de l'Intérieur, cette réunion a associé des représentants des forces de sécurité intérieure, du service départemental d'incendie et de secours, des représentants départementaux de l'enseignement privé et de l'enseignement agricole, ainsi que des représentants des collectivités territoriales, Région, Département et maires du Nord, propriétaires des infrastructures.

Dans un contexte de menace terroriste complexe et diffuse, cette réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre locale des mesures annoncées par le Gouvernement, dans la perspective de la rentrée, venues compléter le dispositif mis en place depuis novembre 2015 pour protéger les écoles, les collèges et les lycées.

Le préfet a rappelé que le Gouvernement a renforcé le niveau de vigilance habituel. La coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Education nationale et de l'Agriculture a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente permettant de garantir un haut niveau de sécurité, autour de trois axes : anticiper, sécuriser et savoir réagir. La menace impose le développement d'une nouvelle culture de la sécurité, y compris à l'école : ces nouveaux gestes, ces contrôles, cette vigilance de chaque instant, qui peuvent parfois paraître contraignants, sont cependant devenus absolument nécessaires.

Anticiper par une coordination sur le terrain entre l'ensemble des acteurs locaux : une cellule de crise académique a été mise en place, de même que des outils appropriés, tels que le répertoire actualisé des directeurs et des chefs d'établissement, permettant d'assurer une transmission optimale des informations. Le recteur de l'académie de Lille et l'inspecteur d'académie ont précisé et détaillé la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) de chaque établissement scolaire du département, en lien avec les référents sûreté et sécurité de la gendarmerie et de la police nationale. Ces plans permettent en cas de crise la mise en place immédiate de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. A ce jour, la majorité des établissements scolaires ont actualisé leur plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs et/ou leur diagnostic de sécurité. Les dernières actualisations seront assurées dans les prochains jours. Dans ce cadre, le préfet a souligné l'importance de la coopération avec la police ou la gendarmerie ainsi que le service départemental d'incendie et de secours pour accompagner les établissements dans la mise en œuvre ou la révision de ces plans.

Préfecture du Nord  
Service communication  
03 20 30 52 50  
pref-communication@nord.gouv.fr

Tribunal de grande instance de Lille  
Parquet du procureur de la République  
03 20 78 35 37  
pr.tgi-lille@justice.fr

Académie de Lille  
Service communication  
03 20 15 60 77  
ce.communication@ac-lille.fr

Sécuriser l'espace scolaire : le préfet a annoncé une présence accrue des forces de police et de gendarmerie à l'occasion de la rentrée scolaire, avec l'appui notamment des réservistes, aux abords de certains établissements scolaires du département. Au-delà de la rentrée, tout au long de l'année scolaire, des patrouilles mobiles sécuriseront les itinéraires de ramassage et de transports scolaires, ainsi que les abords immédiats des établissements aux moments clés de la journée où les élèves et les parents sont regroupés. Une évolution des comportements et des mesures de vigilance est, en outre, recommandée (stationnement, contrôle des accès, contrôle visuel des sacs, signalement des comportements ou objets suspects...). Le Gouvernement a, par ailleurs, mobilisé 50 millions d'euros au niveau national pour accompagner les collectivités territoriales dans leurs travaux d'urgence de sécurisation. L'identification des travaux prioritaires se fera avec l'appui des "référénts sûreté" du ministère de l'Intérieur et des correspondants "gendarmerie-police / sécurité école".

Savoir réagir, par l'information et la formation : le recteur a souligné l'importance de la sensibilisation et de la formation à la gestion des risques et à la sécurité des personnels de l'Education nationale. L'organisation d'exercices adaptés à l'âge des élèves et de formations aux premiers secours permettront de mieux préparer les jeunes aux situations d'urgence. Trois exercices de sécurité seront organisés durant l'année scolaire, dont un exercice attentat-intrusion avant les vacances de la Toussaint. Afin d'améliorer encore la coopération entre les différents services, des exercices de gestion de crise au plan départemental, lié à l'espace scolaire seront prochainement programmés.

La mise en place de ces mesures nécessite la compréhension et la coopération de l'ensemble de la communauté éducative, au premier rang desquels se trouvent les enseignants et les parents d'élèves.



*Liberté • Egalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE DE LILLE  
PARQUET

ACADEMIE DE LILLE  
DIRECTION DES SERVICES  
DEPARTEMENTAUX DE  
L'EDUCATION NATIONALE NORD

Lille, le 29 août 2016

## Communiqué de presse

### SECURITE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : RENFORCEMENT DES MESURES A LA RENTREE DANS LE NORD

Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, et Thierry Pocquet du Haut-Jussé, procureur de la République de Lille, ont présidé, ce lundi 29 août 2016, en présence de Luc Johann, recteur de l'académie de Lille, chancelier des universités, et de Guy Charlot, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord, un état-major départemental de sécurité sur la protection de l'espace scolaire.

Organisée à la demande du ministre de l'Intérieur, cette réunion a associé des représentants des forces de sécurité intérieure, du service départemental d'incendie et de secours, des représentants départementaux de l'enseignement privé et de l'enseignement agricole, ainsi que des représentants des collectivités territoriales, Région, Département et maires du Nord, propriétaires des infrastructures.

Dans un contexte de menace terroriste complexe et diffuse, cette réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre locale des mesures annoncées par le Gouvernement, dans la perspective de la rentrée, venues compléter le dispositif mis en place depuis novembre 2015 pour protéger les écoles, les collèges et les lycées.

Le préfet a rappelé que le Gouvernement a renforcé le niveau de vigilance habituel. La coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Education nationale et de l'Agriculture a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente permettant de garantir un haut niveau de sécurité, autour de trois axes : anticiper, sécuriser et savoir réagir. La menace impose le développement d'une nouvelle culture de la sécurité, y compris à l'école : ces nouveaux gestes, ces contrôles, cette vigilance de chaque instant, qui peuvent parfois paraître contraignants, sont cependant devenus absolument nécessaires.

Anticiper par une coordination sur le terrain entre l'ensemble des acteurs locaux : une cellule de crise académique a été mise en place, de même que des outils appropriés, tels que le répertoire actualisé des directeurs et des chefs d'établissement, permettant d'assurer une transmission optimale des informations. Le recteur de l'académie de Lille et l'inspecteur d'académie ont précisé et détaillé la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) de chaque établissement scolaire du département, en lien avec les référents sûreté et sécurité de la gendarmerie et de la police nationale. Ces plans permettent en cas de crise la mise en place immédiate de mesures de sauvegarde des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. A ce jour, la majorité des établissements scolaires ont actualisé leur plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs et/ou leur diagnostic de sécurité. Les dernières actualisations seront assurées dans les prochains jours. Dans ce cadre, le préfet a souligné l'importance de la coopération avec la police ou la gendarmerie ainsi que le service départemental d'incendie et de secours pour accompagner les établissements dans la mise en œuvre ou la révision de ces plans.

Préfecture du Nord  
Service communication  
03 20 30 52 50  
pref-communication@nord.gouv.fr

Tribunal de grande instance de Lille  
Parquet du procureur de la République  
03 20 78 35 37  
pr.tgi-lille@justice.fr

Académie de Lille  
Service communication  
03 20 15 60 77  
ce.communication@ac-lille.fr

Sécuriser l'espace scolaire : le préfet a annoncé une présence accrue des forces de police et de gendarmerie à l'occasion de la rentrée scolaire, avec l'appui notamment des réservistes, aux abords de certains établissements scolaires du département. Au-delà de la rentrée, tout au long de l'année scolaire, des patrouilles mobiles sécuriseront les itinéraires de ramassage et de transports scolaires, ainsi que les abords immédiats des établissements aux moments clés de la journée où les élèves et les parents sont regroupés. Une évolution des comportements et des mesures de vigilance est, en outre, recommandée (stationnement, contrôle des accès, contrôle visuel des sacs, signalement des comportements ou objets suspects...). Le Gouvernement a, par ailleurs, mobilisé 50 millions d'euros au niveau national pour accompagner les collectivités territoriales dans leurs travaux d'urgence de sécurisation. L'identification des travaux prioritaires se fera avec l'appui des "référents sûreté" du ministère de l'Intérieur et des correspondants "gendarmerie-police / sécurité école".

Savoir réagir, par l'information et la formation : le recteur a souligné l'importance de la sensibilisation et de la formation à la gestion des risques et à la sécurité des personnels de l'Education nationale. L'organisation d'exercices adaptés à l'âge des élèves et de formations aux premiers secours permettront de mieux préparer les jeunes aux situations d'urgence. Trois exercices de sécurité seront organisés durant l'année scolaire, dont un exercice attentat-intrusion avant les vacances de la Toussaint. Afin d'améliorer encore la coopération entre les différents services, des exercices de gestion de crise au plan départemental, lié à l'espace scolaire seront prochainement programmés.

La mise en place de ces mesures nécessite la compréhension et la coopération de l'ensemble de la communauté éducative, au premier rang desquels se trouvent les enseignants et les parents d'élèves.